

FICHE 11

FAIRE UNE LICENCE

La licence sportive permet d'avoir accès à tout ou partie des activités (notamment les compétitions) organisées par la ligue, la Fédération à laquelle est affilié le club. Le licencié est couvert en Responsabilité Civile par le contrat collectif d'assurance (voir fiche pratique N°5) conclu par la FFHB, conformément au Code du Sport.

Elle permet également de prendre part au fonctionnement de la Fédération, de la Ligue, du club. (Art. 30 des [Textes Réglementaires](#))

LA GESTION DES LICENCES SUR GESTHAND

Les tutoriels (aide pour prendre sa licence et aide Gesthand club pour bien démarrer la saison) sont à votre disposition sur Gest'hand. En cliquant sur les liens ci-dessous, vous trouverez toutes les informations utiles.

- [Aide pour prendre sa licence](#)
- [Aide gesthand club pour bien démarrer la saison](#)

Les 4 étapes de l'élaboration d'une licence sont les suivantes :

- **En cours** = Le club a envoyé le lien Gesthand invitant le futur licencié à remplir le formulaire.
- **Finalisée** = Le licencié a complété le formulaire et joint les documents demandés.
- **Validée** = le club a vérifié les données et validé la demande de licence.
- **Qualifiée** = la ligue a qualifié la demande conforme.

Attention : chaque « relance » du club vers son licencié invalide le précédent envoi (d'où l'apparition de la mention « lien invalide »).

DEMATERIALISATION DE LA LICENCE

SIMPLIFICATION

Le formulaire comporte 9 blocs :

- « **Bloc Identité** » : cette section contient les informations sur l'identité de l'adhérent (nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, sexe). Ces informations ne sont pas modifiables. (Voir ci-dessous « pièce identité »)

- « **Bloc Adresse et contacts** » : ici, les informations sur l'adresse et les numéros de téléphones peuvent être complétées et/ou modifiées. Possibilité d'ajout des champs numéro téléphone représentant légal 1, représentant légal 2...

Adresse électronique : le club doit mentionner l'adresse électronique individuelle et ne doit pas utiliser une adresse commune (pour limiter les risques de spams Gesthand bloque au-delà de 5 licenciés, avec la même adresse)

- « **Bloc Licence** » : il faut cocher un type de licence. La fédération définit 3 types de licences : dirigeant, pratiquant et événementielle.

- « **Bloc Licence – partie activités** » : Il faut cocher un type d'activité. Egalement choisir le type de paiement et la réduction éventuellement.

- « **Bloc justificatifs honorabilité** » : à partir de 16 ans pour toutes fonctions de dirigeants, encadrements, arbitrages, etc. dans le club.

FICHE 11

FAIRE UNE LICENCE

- « **Bloc justificatifs – documents obligatoires** » : demande de signatures.
- « **Bloc validation** » : Case à cocher concernant l'assurance accident corporels, communication coordonnées personnelles, droit à l'image.
- « **Bloc validation suite** » : cocher « je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées ... ».
- « **Bloc signatures** » : vous allez recevoir un lien pour vous inviter à signer votre licence soit par mail ou sur votre numéro de portable.
- **Ouverture de votre messagerie** : 2 documents en suivant :
 - Le bordereau de licence
 - L'attestation d'honorabilité.
- **Cliquer sur signer le document** : 2 choix sont proposés :
 - Dessiner la signature
 - Générer votre signature

La photo doit être du type « identité » (3,5 X 4,5). Les photos de vacances sont sympathiques... mais ne peuvent pas être acceptées. En tant que club, vous devez refuser et ne pas valider. Les photos avec animaux, chapeaux, lunettes de soleil sont également refusées.

Le club peut recadrer ou tourner la photo directement dans Gesthand.

La photo est valable 3 ans mais si le licencié souhaite en changer, il le peut. Elle sera alors à nouveau valable pour 3 ans.

La pièce d'identité doit indiquer clairement le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance du demandeur (passeport, carte identité (recto) ou livret de famille pour les mineurs).

La pièce d'identité est valable pour 5 ans.

Pour les femmes mariées, inscrire le nom marital et le nom de naissance.

L'autorisation parentale : est obligatoire pour tout mineur à la date de la prise de la licence. Peu importe que le jeune évolue en championnat Adulte (+16), c'est son âge réel qui est pris en compte.

Le certificat médical :

- **MINEURS** : suppression du certificat médical pour les créations et renouvellements de licences et remplacé par un **questionnaire de santé**, et si une case est cochée OUI, il faut fournir un certificat médical (télécharger le certificat médical type -d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou en loisir, obligatoirement établi après le **1^{er} juin 2024** (pour la saison 2023/2024), et renseigner la date de ce certificat sur Gesthand.

MAJEURS : pas de changement

Lors d'une création, le licencié doit télécharger un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou en loisir, obligatoirement établi après le **1^{er} juin 2024** (pour la saison 2023/2024), et renseigner la date de ce certificat sur Gesthand.

FICHE 11

FAIRE UNE LICENCE

Lors d'un renouvellement : si le dernier certificat médical a été établi après le **1^{er} juin 2022**, alors celui-ci reste valable jusqu'à la fin **saison 2024-2025**, il faut saisir de nouveau dans Gesthand la date d'établissement de ce certificat réimporté automatiquement. En outre le licencié doit télécharger une attestation de santé et mentionner la date de ce document dans Gesthand (obligatoirement après le **1^{er} juin 2024**)

Le licencié est responsable du questionnaire de santé

Si le club constate une erreur, il peut mettre en attente en précisant le motif, ce qui génère un mail invitant le licencié à corriger.

Si la demande est conforme, le licencié reçoit sa licence par mail et le club peut la télécharger à tout moment.

Certificat d'honorabilité des licenciés encadrants : obligation pour tous le encadrants de 16 ans et plus (Dirigeants Educateurs sportifs- bénévoles ou rémunérés, Arbitres, bénévoles ou salariés licenciés en contact direct avec les mineurs, ...) de fournir une attestation d'honorabilité sur l'honneur (téléchargement imprimé type) complétée par le licencié lui-même.

Si mutation dans la même saison : le licencié conserve la mention « encadrant » dans son nouveau club

HELLO ASSO : Le licencié peut régler sa licence en ligne si le club a en amont créer un compte Hello Asso.

LES CONSEILS À DONNER À VOS LICENCIÉS

- Bien vérifier les coordonnées personnelles : adresses postales et électroniques.
- Bien faire suivant de bloc en bloc.
- Signer les documents

MODALITES DE VALIDATION ET DE QUALIFICATION

NOTE INTERSAISON FFHB – version du 30-05-23

Le club principal vérifie les informations saisies ainsi que les pièces jointes. Les clubs doivent se conformer aux dispositions de la procédure informatique pour finaliser les licences.

RENOUVELLEMENT DE LICENCE (UNIQUEMENT POUR LES JOUEUSES ET JOUEURS AMATEURS)

S'il s'agit d'une licence signée électroniquement et seulement dans ce cas, après vérification par le club :

- Des informations saisies
- Des documents d'identité (photo, carte d'identité)
- Des autres documents obligatoires (CACI, autorisation parentale...),

FICHE 11

FAIRE UNE LICENCE

Et sans modification desdites pièces (tous les signaux relatifs aux documents sont obligatoirement verts sur GestHand – voir modèle ci-après), le club valide le dossier.

Cette validation par le club emporte la qualification automatique de la licence renouvelée par voie informatique. Dès lors

le demandeur est considéré comme licencié « qualifié ».

Les ligues organiseront, chaque saison, des contrôles aléatoires des qualifications des renouvellements effectués par les clubs, pour s'assurer de leur bonne réalisation

DÉLAI DE QUALIFICATION

C'est la **date de validation par le club** de la demande complète et conforme, qui détermine **la date de qualification (J+1)**. Si la licence est mise en attente la date de qualification est repoussée (J+1 de la nouvelle date de validation du club)

En cas de mutation : voir la Fiche Pratique sur les Mutations